



CONTRIBUTION DE L'ASSOCIATION BENINOISE DES PROFESSIONNELS EN ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DANS LA MISE EN ŒUVRE DES EIE AU BENIN

Georges LANMAFANKPOTIN
Coordonnateur Groupe POLYGONE/CREDD
Secrétaire à l'Information et à la Communication de
l'Association Béninoise des Professionnels en Évaluation Environnementale
(ABPEE), Bénin

Introduction

Dans un environnement institutionnel béninois, d'après la Conférence des Forces Vives de la Nation en construction, la contribution de l'Association Béninoise des Professionnels en Évaluation Environnementale à la mise en œuvre de l'évaluation environnementale au Bénin a été déterminante. A ce titre, elle a joué divers rôles que nous découvrirons dans la suite de ce document.

1- Carte d'identité de l'ABPEE

Née le dimanche 25 avril 1998, l'Association Béninoise des Professionnels en Évaluation Environnementale (ABPEE) a été enregistrée sous le n°98/182/MISAT/DC/SG/DAI/SAAP- Assoc. du 08 juillet 1998. Elle est une association Loi 1901 et compte à ce jour trente quatre (34) membres de profils divers (géographe, juriste, communicateur, journaliste, biologiste, agronome, chimiste, énergéticien, officier de l'armée, ingénieur de génie civil, ingénieur de l'industrie, sociologue, urbaniste, etc.) et appartenant aussi bien à l'administration publique, aux bureaux d'étude qu'aux entreprises publiques et privées.

Six années d'activités ont permis à l'Association de tisser un réseau de partenariat actif avec des institutions de la place et dans divers domaines. Parmi les partenaires les plus présents, on pourrait citer l'Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE), Oryx, Total, la Société Nationale de Commercialisation des Produits Pétroliers (SONACOP), les matelas Peb, l'imprimerie Copef, etc. pour ne citer que ceux-là.

L'ABPEE est affiliée au Secrétariat Francophone de l'Association Internationale pour l'Évaluation d'Impact (SF-AIEI/IAIA), l'Association Ouest Africaine pour l'Évaluation Environnementale (AOAEE) et autres.

L'association dispose d'un siège qu'il s'est donné, sis à la :
Bourse du travail, 4^e bureau, côté rail, Cotonou
Tél. +229 90 71 73 / 05 93 95 Fax: +229 30 45 43
Courriel: abpee_benin@hotmail.com gylanmaf@yahoo.fr
Site internet : www.abe.bj/abpee

Elle a un compte bancaire n°: 01511549862 BOA logé à la Bank Of Africa. Elle vit de la cotisation de ses membres, de legs, de dons divers et surtout d'actions et projets négociés et financés par des partenaires.

L'ABPEE s'est donné des objectifs et les moyens de les atteindre. Au nombre de ceux-ci, on peut retenir les plus significatifs pour le sujet de notre présentation, à savoir :

- contribuer au renforcement des capacités nationales en matière d'évaluations environnementales ;
- favoriser les échanges entre professionnels ;

- contribuer à la formation de la société civile à participer aux audiences publiques sur l'environnement ;

- faire accepter leurs préoccupations de durabilité dans les projets soumis à l'étude d'impact ; et

- sensibiliser les populations et les pouvoirs publics sur la pertinence et la nécessité des évaluations environnementales dans la perspective d'un développement durable.

2- Axes d'intervention

Malgré la faiblesse de ses moyens, l'ABPEE élabore chaque année un programme d'activités validé par son bureau exécutif national. Elle a pu ainsi, au cours de son existence atteindre quelques uns de ses objectifs. Une coupe transversale dans ses réalisations ces six dernières années permet de dégager cinq (5) axes principaux d'intervention :

2.1. Mise en place des outils

L'Association Béninoise des Professionnels en Évaluation Environnementale (ABPEE) a activement pris part à la réflexion et à la conception des guides sectoriels d'étude d'impact sur l'environnement dans la plupart des domaines d'activités au Bénin. Ses membres ont aussi travaillé à l'amélioration et à la révision des guides devenus caduques par rapport à l'évolution de la pratique des études d'impact sur l'environnement et par rapport à la complexité des activités dans certains domaines comme les petites mines et la petite industrie. Sa contribution, sous l'appui technique et financier de l'ABE a permis au Bénin de disposer aujourd'hui d'un guide général d'étude d'impact sur l'environnement, de guides sectoriels sur la construction de barrages et centrales hydroélectriques, les projets routiers, les projets d'aménagements touristiques, les gazoducs, les projets dans les zones humides, les projets d'aménagement des forêts et aires protégées, d'adduction d'eau, d'électrification, puis les projets industriels et de station service.

Elle a conçu, en 2003-2004 des fiches et affiches de sensibilisation sur le processus administratif de réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement. Ce chantier est encore inachevé parce que d'autres fiches et affiches sur la procédure d'audience publique sur l'environnement au Bénin, l'évaluation environnementale stratégique, la mise en synergie des outils de gestion de l'environnement au Bénin et sur le partage de l'information dans le processus d'évaluation environnementale sont encore en cours d'impression.

Pour rendre efficace le suivi environnemental au Bénin, elle a élaboré une base de données très fournie pour permettre aux gestionnaires de l'environnement de disposer en permanence d'informations susceptibles de les aider à décider, en temps réel. Elle est périodiquement actualisée et attend d'être mise sur le site de l'Association.

Elle a aidé, en 2000-2001, à l'élaboration du Plan National de Lutte contre les Pollutions (PNLPO) avec l'appui de Tecsalt International. Elle a aussi contribué à la ventilation de ce document cadre (PNLPO) par secteurs (industrie, santé, transport, etc.) et par communes à statut particulier au Bénin (Cotonou, Porto-Novo et Parakou).

L'Association, depuis sa création, a aussi aidé à la mise en place des normes (gestion des déchets solides, huiles usagers, eaux résiduaires, air, etc.) et standards pour assurer une meilleure application des procédures d'évaluation environnementale au Bénin.

2.2. Appui aux communautés

Dans le cadre de la mise en œuvre de notre programme d'activités, quelques organisations non gouvernementales actives dans le domaine de l'environnement ont été appuyées pour la vulgarisation de la loi cadre sur l'environnement en République du Bénin. Cette loi qui demeurait mal connue des vrais « aménageurs de l'espace », mais pourtant traduite dans une dizaine de langues nationales a pu être, sous l'impulsion de l'ABPEE, mieux perçue et appréhendée par les populations.

L'appui aux communautés s'est également opéré à travers le soutien, courant 2002, à une communauté de Parakou, ville au Nord du Bénin, exposée à la pollution tellurique (soufre). Ce soutien a consisté à mettre à la disposition des populations touchées un conseil juridique payé et suivi par l'Association, qui sur la base d'un rapport d'évaluation de l'impact de la pollution par le soufre sur l'environnement et les hommes, a fait un procès à l'Organisation Commune Bénin-Niger des chemins de fer qui transporte le produit incriminé. Le procès a été gagné et la société sommée de réparer le préjudice causé à l'environnement et de payer des dommages aux populations touchées. Les démarches entreprises avaient, en effet pour objectif fondamental, à partir d'une évaluation environnementale, de faire cesser une activité polluante et faire prendre par ordonnances des précautions par l'entreprise polluuse.

L'Association a été régulièrement membre, pour fournir son expertise en évaluation environnementale et sa connaissance des textes y afférents, de divers groupes de négociation avec les populations et autres parties prenantes sur les questions de pollution. A ce titre, elle prépare des présentations sur support power point qu'elle explique et fait après, un rapport à l'autorité en charge de la gestion et de la protection de l'environnement.

2.3. Sensibilisation

L'Association essaie de concentrer ses efforts dans ce champ pour assurer sa propre pérennité et pour s'assurer de la constance de ses actions de terrain. Ainsi, lors du 6^e colloque des spécialistes francophones en évaluation environnementale tenu à Cotonou en avril 2001 auquel elle a participé activement à l'organisation, l'ABPEE a réalisé, pour la première fois dans l'histoire du colloque, un « journal du colloque » grand public qui a été distribué aux participants et largement partagé à travers un encartage dans les quotidiens les plus distribués et lus au Bénin : La Nation, Le Matinal et Le Matin.

Toujours dans le but de faire connaître les bonnes pratiques, l'ABPEE a initié la réalisation de CD rom sur différentes activités spécifiques qui nécessiteraient d'être connues. La Collection Audience Publique a été créée à cet effet, et compte à ce jour, deux (2) documentaires sur l'audience publique à Ouèssè sur le projet d'implantation d'un lieu

d'enfouissement sanitaire et sur le projet de gazoduc de l'Afrique de l'Ouest, côté béninois. Si le premier a eu pour but d'informer sur la procédure et de la faire connaître telle qu'elle est définie par les textes règlementaires et se pratique au Bénin, le second est plus didactique et explore les chantiers nouveaux d'une réelle participation des populations à la prise de décision.

L'ABPEE édite enfin un magazine « Evaluations Environnementales » devenu aujourd'hui le lien le plus visible entre les spécialistes francophones en évaluations environnementales. Il est tiré en mille (1000) exemplaires et distribué au Bénin à toutes les institutions de la République, les ambassades et chancelleries, les institutions et ongs internationales en activités au Bénin, les sociétés publiques, para publiques et privées, les universités, instituts de recherches et autres écoles de formation sur le territoire national. Le magazine est aussi distribué gratuitement lors des rencontres importantes qui drainent du monde auxquelles l'ABPEE est partie prenante. Ce magazine est mis en format PDF et envoyé à plus de 400 adresses électroniques de spécialistes ou simplement de personnes appartenant à des institutions dans d'autres pays qui veulent avoir une banque de d'informations et de données sur les évaluations environnementales. On peut aujourd'hui dire sans équivoque que l'accueil réservé par le public à cet outil qui constitue l'épine dorsale de l'ABPEE est des plus chaleureux. Nous recevons ainsi beaucoup de critiques mais encore plus de suggestions pour améliorer l'outil et faire de lui un outil véritablement francophone. Cet engouement a fait que le comité de rédaction a décidé, depuis peu, d'ouvrir son fonctionnement à d'autres compétences d'Afrique et d'ailleurs, appartenant à notre communauté de pratique. Des efforts sont en cours pour atteindre les nouveaux objectifs que le bureau directeur de l'ABPEE lui assigne.

2.4. Formation et participation

Les statuts de l'ABPEE lui permettent de faire des prestations de services dans son domaine de compétence avec pour objectif pédagogique de produire des documents de référence sur des aspects et questions à caractère stratégique pour le Bénin. Ainsi, l'ABPEE a fait, entre autres (non exhaustif) l'évaluation environnementale initiale des plans d'eau du Sud Bénin, l'étude d'impact sur l'environnement de la carrière de sable de Ouidah (ville au centre du Bénin) pour donner une alternative valable à l'exploitation du sable continental et soulager la côte béninoise de l'érosion.

L'ABPEE a participé à une série de formations de divers acteurs impliqués dans le processus d'étude d'impact sur l'environnement au Bénin. Ainsi, elle a participé, en tant que formateur, au renforcement des capacités des membres de bureaux d'étude béninois en étude d'impact sur l'environnement (2000), au renforcement des capacités des ongs nationales à la participation du public dans l'évaluation environnementale (2003), au renforcement des capacités des Directions Départementales de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme puis des Brigadiers de la Protection du Littoral et de la Lutte Anti-Pollution (2004).

L'Association a plusieurs fois servi d'interface entre de nombreux étudiants (du Bénin et d'ailleurs) qui sollicitent son soutien pour les stages et suivis de mémoire et les institutions en charge de l'évaluation environnementale au Bénin.

Elle est, enfin, très active dans l'examen (validation) des rapports d'étude d'impact. Plusieurs fois, la présidence des commissions s'est échue à l'Association pour son expertise, sa maîtrise des dossiers et son sens des responsabilités.

2.5. Perspectives

Dans les années à venir, l'ABPEE envisage très sérieusement l'organisation en association avec l'ABE, d'une Conférence Épiscopale sur l'environnement avec emphase sur l'évaluation environnementale entre les évêques du Bénin et du Togo. Les contacts sont très avancés et les accords de principe existent déjà entre le Collège des Évêques, la Nonciature Apostolique près le Bénin et le Togo, l'ABPEE et l'ABE. Nous espérons que le calendrier des uns et des autres et les disponibilités financières le permettront.

Il est aussi envisagé, avec l'appui de l'IEPF et dans le cadre du programme MOGED, le renforcement des capacités en évaluation environnementale des acteurs prioritaires au Bénin. Il est également envisagé l'édition, sur fonds propre de l'Association, d'un agenda thématique sur les évaluations environnementales ; l'organisation, en collaboration avec les ministères de l'environnement et de la justice, des premières assises pour un environnement sain au Bénin avec pour trames principales le traitement des plaintes et la tenue des audiences, la réalisation d'un film sur les différentes infractions punies par la législation béninoise et une large campagne d'informations sur les recours.

Enfin, l'ABPEE s'oriente dans une vaste campagne de sensibilisation sur les outils de gestion de l'environnement, dans la perspective du développement durable, en prenant pour cibles les ministères, les communes et municipalités nouvellement installées au Bénin, les lycées techniques et professionnels afin de les familiariser au Système de Management de l'Environnement (SME). Cette campagne touchera aussi les associations de défense des consommateurs et les syndicats afin de poser avec elles les bases d'une véritable culture d'écocitoyenneté.

Conclusion

Il est ostensible aujourd'hui que l'Association Béninoise des Professionnels en Évaluation Environnementale (ABPEE) devient un acteur incontournable dans le domaine de l'évaluation environnementale au Bénin. Elle a le personnel et l'expertise adéquats pour agir là où les institutions étatiques traînent le pas.

Mais, son ambition est freinée par les difficultés de mobilisation des ressources nécessaires à la conduite de sa politique. L'un des défis majeurs auquel elle est aujourd'hui confrontée est de diversifier ses sources de financement, de multiplier les activités et initiatives pouvant lui rapporter des ressources qui contribueront à l'atteinte de ses objectifs.

Mise en place des outils

Guides et plans (de lutte contre les pollutions)
Fiches/Affiches

Appui aux communautés

Membre du groupe de négociation avec les populations sur les questions de pollution
Appui aux ONG pour la vulgarisation de la Loi cadre et décret d'application
En langues nationales
Poursuites judiciaires

Sensibilisation

Publication grand public et encartage/Colloque
Réalisation CD/Collection AP
Magazine comme épine dorsale

Perspectives

Conférence épiscopale
Assises pour un environnement Sain
Diverses actions en direction de:
Lycéens ; associations de consommateurs
Collectivités décentralisées

Formation et participation

Étude initiale Roche
Étude sablière Ouidah
Formation bureau d'étude béninois en EIE/Format. IEPF
Interface entre Étudiants & Institutions EIE (Stages, Suivi mémoire)
Examen des rapports/Validation

